

Circuit National Fleuret Masculin Seniors

Dimanche 18 mai 2008

Stadium Jean-Pellez – Aubière / Clermont-Ferrand

REGLEMENT

Art 1 - Formule

Celle appliquée aux circuits nationaux sur une journée suivant le cahiers des charges de la F.F.E. La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.. Les cadets devront présenter obligatoirement une autorisation médicale de leur double surclassement en compétition.

Art 2 - Licence

La présentation de la licence 2007-2008 est obligatoire.

Art 3 - Arbitrage

Conforme aux cahiers des charges : **1 arbitre obligatoire pour 4 tireurs d'un même club.**

Art 4 - Tenue

La tenue devra être conforme aux normes FFE en vigueur (tenue 350N et cuirasse 800N).

Art 5 - Horaires

APPEL DES TIREURS: 7h30 SCRATCH: 8h00 DEBUT: 8h30

Art 6 - Installations

20 pistes seront installées sur deux sites : au stadium Jean-Pellez de Clermont-Ferrand.

Art 7 - Règlement et directoire technique

Le directoire technique et les organisateurs se réservent le droit de modifier sans préavis le présent règlement. Un jury d'appel sera constitué avant la compétition, qui tranchera tous les cas litigieux.

Art 8 - Engagements

Droits d'engagement : **10 euros par tireur. AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE**

Engagements en ligne sur le site de la FFE avant le 15 mai 2008.

Les tireurs étrangers seront exemptés de droit d'inscription et pourront s'inscrire par mail à l'adresse suivante : inscriptions.escrime@stadeclermontois.com

Art 9 - Renseignements complémentaires

adresse mail : president.escrime@stadeclermontois.com

Art 10 - Récompenses

Des prix récompenseront les 8 premiers.

Un Challenge par club sera attribué sur la base des 3 tireurs les mieux classés.

Art 10 - Limite responsabilités

Les responsables du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident, bien qu'un service de première urgence soit mis en place, ainsi qu'en cas de disparition d'objets dans l'enceinte de la compétition.

Art 11 - Informations pratiques

Un car assurera le trajet des hôtels conseillés au Stadium Jean-Pellez.

Un accueil à la gare SNCF ou à l'aéroport pourra être organisé si les demandes sont formulées QUINZE jours avant la compétition par mail à l'adresse indiquée à l'article 9.

Un buffet froid avec sandwiches, pâtisseries, boissons sera à la disposition des tireurs.